

AUMETZ

HOTEL DE VILLE

www.mairieaumetz.com



Journa
Municipal





Sponsors



BUREAU D'ARPENTAGE ET DE TOPOGRAPHIE

Jean-Luc BITARD SA

Société de géomètres Experts fonciers DPLG
jl.bitard.sa@wanadoo.fr

GÉOMETRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

57100 THIONVILLE
03 82 53 28 09



leDRIVE Intermarché
AUMETZ
03 82 59 51 51

Belle Etiquette **A2DV numérique**
L'HUILLIER

*Création et impression de tous vos imprimés
étiquettes - affiches - dépliants - brochures
flyers - liasses...*

123, rue d'Uckange • 57190 FLORANGE
Tél. 03 82 82 53 10 • Fax 03 82 58 91 55

MP PRESTATIONS
ZAC DU TRIAGE 54560 AUDUN LE ROMAN 03 82 20 35 10

Mail : mpprestations@free.fr
Facebook : MP Prestations

*Electricité générale
Aménagement intérieurs/extérieurs
VRD/Assainissements*

MP PRESTATIONS

PAILLET René : 07 86 87 04 06
MATHIEU Florian : 07 86 87 04 31

AJ Bâtiment SARL
Site internet: aj-batiment.fr

CONSTRUCTIONS INDIVIDUELLES
MAÇONNERIE - GROS-ŒUVRE - NEUF - RENOVATION
GARANTIE DÉCENNALE MAAF

03.82.91.88.11

11, Rue Antoine Pisan - 57710 AUMETZ
ajbatiment@free.fr

SARL D'ARCHITECTURE
AU CAPITAL DE 10 000 €
NUMERO S10210
A L'ORDRE DES ARCHITECTES
TVA FR 481 204 386 00041
RCS SARREGUEMIBNES - APE7111Z
5 PLACE SIBILLE 57200 SARREGUEMINES

SOCIÉTÉ D'ARCHITECTURE

MINAIRE
CHRISTOPHE & ANNE
PIERRON

Responsable de la publication : Mr Gilles DESTREMONT - Maire
Rédaction : Mr Patrick RISSER - Conseiller Municipal en charge de la communication
Mr Luc ARCISZEWSKI - Chargé de communication Municipal

Impression : A2DV NUMERIQUE



Entreprise BURG
Installations chauffage central
& salle de bains, plomberie - SAV
Energies renouvelables
Contrat d'entretien

Gérants : Mme Brigitte BURG - M. Alain BALSAMO

126 route de Metz - 57650 FONTOY
Tél : 03 82 84 02 20
burg@entrepriseburg.fr




GARAGE ZUCCO C.
50 Rue du château
54680 ERROUVILLE

Tél 03 82 89 27 33 - Fax 03 82 26 21 71
E-mail : garage.zucco@wanadoo.fr

LEGER FUNERAIRE
2, bis rue du Moulin
57840 OTTANGE
Tél: 03.82.50.55.55

SERVICES FUNERAIRES
Pompes Funèbres
Permanence 7j/7, 24h/24
"Une équipe au service des Familles"




MON TOIT ET MOI AGENCE IMMOBILIERE • FINANCEMENT ASSURANCE • PROTECTION VOL

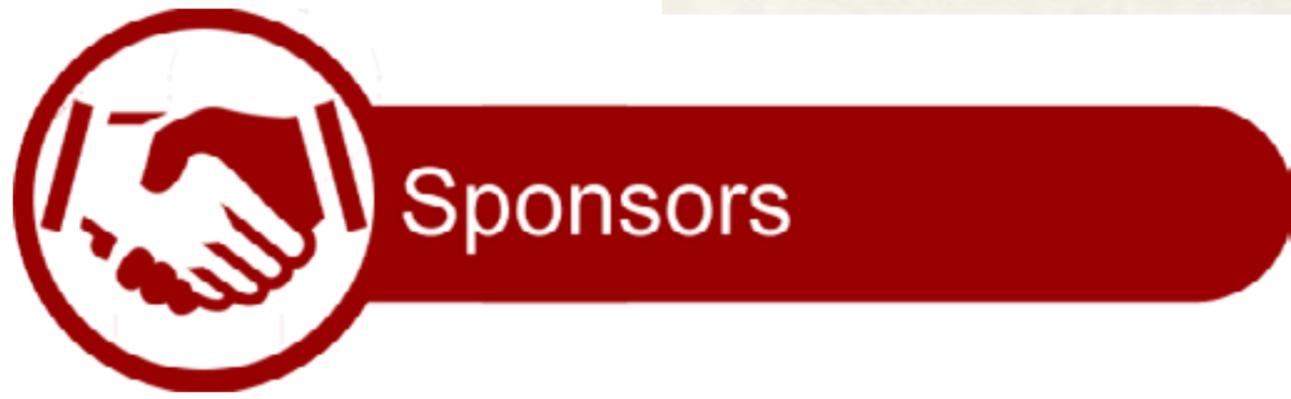
LE CRÉDIT MUTUEL A TOUT PRÉVU POUR VOTRE LOGEMENT

Crédit Mutuel
Aumetz-Landres
3 rue Saint-Martin - 57710 Aumetz
Courriel : 05123@creditmutuel.fr
Tél : 03 82 86 47 15

IMMOBILIERE IMMOBILIERE IMMOBILIERE... (text too small to read)

Si vous êtes intéressé par un espace publicitaire dans le bulletin municipal, vous pouvez contacter M. ARCISZEWSKI Luc au service communication de la Mairie au :

- 03 82 91 90 63
- ou par Mail à l'adresse suivante :
- luc.arciszewski@mairieaumetz.com



Normes pour les boîtes aux lettres

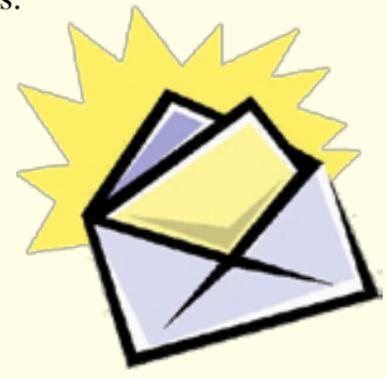
Les normes que doivent respecter les boîtes aux lettres ont pour objectif de **faciliter la distribution du courrier et de renforcer l'efficacité du facteur, en lui évitant toute perte de temps.** Quelles sont ces normes, à quel type d'habitation s'appliquent-elles ?



Les normes concernant les boîtes aux lettres existent depuis le 7 juillet 1979. Elles ont été établies par l'AFNOR, l'Association Française de Normalisation et sont au nombre de deux : normes NF D27-404 pour les boîtes aux lettres intérieures et NF D27-405 pour les boîtes aux lettres extérieures. Elles sont accompagnées de l'obligation d'équiper un immeuble d'un nombre de boîtes aux lettres au moins égal au nombre de logements. **Les noms et prénom des différents occupants du logement ou de la maison doivent figurer sur l'étiquette.** Les dimensions d'une boîte aux lettres normalisée définies par l'AFNOR, sont de : 34 cm de profondeur, 26 cm de hauteur et 26 cm de largeur. La fente d'insertion des lettres doit mesurer au minimum 3cm de hauteur et 22 cm de longueur.

Ces dimensions permettent la dépose d'un colis et de courrier au format A4 et A3. En effet, le facteur dispose d'une clé permettant d'ouvrir les boîtes aux lettres normalisées. Ce qui est un gain de temps pour le préposé comme pour l'utilisateur qui n'a pas à retourner à la Poste pour retirer un colis en cas d'absence de sa part. Les normes pour les boîtes aux lettres selon le type d'habitation Les boîtes aux lettres des maisons individuelles doivent être aisément accessibles par le facteur, placées à l'entrée de la propriété, en bordure de la voie qui la dessert à une hauteur qui varie entre 80 et 150 cm. Important : elles ne sont obligatoires que pour les habitations bâties après le 12 juillet 1979. La loi est la même pour les immeubles collectifs. Les boîtes aux lettres normalisées ne sont obligatoires que pour ceux qui ont été construits après le 12 juillet 1979. En cas de location, l'installation et le coût des boîtes aux lettres revient au propriétaire ou au syndic qui le représente, après un vote pris en assemblée générale.

A savoir. La loi du 11 février 2005, relative aux personnes handicapées ne s'applique qu'aux maisons et immeubles dont le permis de construire a été déposé après le 1er janvier 2007. Elle impose des normes d'implantation permettant aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant d'y avoir un accès facile et un espace suffisant pour se rendre aux boîtes aux lettres dont les dimensions restent les mêmes.



Sommaire

Sommaire	page 1
Édito	page 2
Agenda du Maire	pages 3 et 4
Vie municipale	pages 5 à 17
CCAS	pages 18 à 24
Enfance	pages 25 à 34
Médiathèque	pages 35 et 39
Associations	pages 40 à 62
Travaux et réalisations	pages 63 à 70
Incivilités	page 71 et 72
Infos	page 73 et 74
État civil	pages 75 et 76
Numéros utiles	pages 77 et 78

Facebook : Aumetz c'est vous

Les comptes rendus des conseils municipaux
sont consultables sur :

<http://www.mairieaumetz.com/pages/conseil-municipal.html>

édito

Chères concitoyennes, chers concitoyens.

Les beaux jours sont là !

Ce n'est pas pour autant que l'équipe municipale reste inactive, comme beaucoup d'entre vous ont pu le constater, les travaux du centre Multi-générationnel ont enfin commencé après 2 ans d'études. Pour cette année, l'objectif est que le bâtiment soit couvert et fermé pour l'hiver. L'ouverture au public devrait être effective au cours du second semestre 2019.

Autre dossier que votre équipe va suivre de très près, l'avenir du cabinet médical. Les rumeurs vont bon train dans le village; mais ce ne sont que des rumeurs. Il est évident que vos élus n'imaginent pas

un seul instant qu'Aumetz soit privé de médecins. Dès la rentrée de septembre, nous allons travailler en collaboration avec l'équipe médicale dans le but de pérenniser l'avenir du cabinet sur le long terme. Il est de notre devoir de lutter, avec les moyens dont nous disposons, contre la désertification médicale du Pays-Haut.

Je termine sur une note plus légère. Les beaux jours sont là. Certains d'entre vous préparent leurs vacances. Je vous souhaite d'en profiter un maximum et de laisser de côté les soucis du quotidien afin de passer de bonnes vacances. Bel été à vous mes concitoyennes et concitoyens.

M. Gilles DESTREMONT



AUMETZ

Arrondissement de Thionville
6 Place de l'Hôtel de ville
57710 AUMETZ

Téléphone : 03 82 91 90 63
Fax : 03 82 91 99 91
Mail : aumetz.mairie@orange.fr
Site : www.mairieaumetz.com

Ouvert au public Lundi Mardi Jeudi Vendredi
De 9h à 12h et de 15h à 18h
Mercredi
De 9h à 12h et de 15h à 17h
Permanence du Maire et des Adjointes
sur rendez-vous





JANVIER

- 25 - Réunion publique collectif contre la carrière d'Audun le Tiche (Mairie d'Aumetz)
- 26 - Cérémonie des Voeux du Préfet de Moselle (Préfecture de la Moselle)
- 29 - Bureau des Adjointes
 - Cérémonie des Voeux de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville (Kuntzig)
- 30 - Bureau Communautaire (CCPHVA)

FEVRIER

- 02 - Cérémonie des Voeux du Député (Mexy)
- 04 - Assemblée Générale de l'ATSO (Mairie)
- 05 - Bureau Municipal
- 06 - Réunion de préparation CCAS
 - Réunion de travail école primaire
- 08 - Permanence Municipale
- 09 - Réunion de travail Zone Commerciale (Mairie)
 - Rdv député (Villers-la-Montagne)
- 10 - Carnaval de l'APE (Salle des Spectacles)
- 11 - Assemblée Générale de l'Harmonie d'Aumetz
- 12 - Bureau des Adjointes

- 15 - Permanence Municipale
 - Réunion Zone Commerciale
 - Bureau Communautaire (CCPHVA)
- 16 - Visite Médiathèque Départementale de Laxou
- 18 - Loto du CCAS (Salle des Spectacles)
- 19 - Bureau Municipal
- 20 - Réunion de travail Projet Médiathèque - DRAC Grand-Est (Mairie)
 - Réunion de travail Zone Commerciale - UTR57 (Thionville)
 - Commission Finances (CCPHVA Russange)
- 21 - Réunion de travail Projet Médiathèque - DRAC Grand-Est (Mairie)
 - Réunion de direction
- 22 - Réunion avec la Gendarmerie (Mairie)
 - Réunion EPA - CCPHVA
- 23 - Conseil Ecole Elémentaire
 - Assemblée Générale AASP
 - Réception des Nouveaux Berceaux et Nouveaux Arrivants (Mairie)
- 26 - Réunion Zone Commerciale
- 27 - Signature protocolaire de la Convention AMITER CD57 - Mairie d'Aumetz (Mairie)
 - Commission Communale des Impôts Directs (Mairie)
 - Bureau des Adjointes
 - Bureau Communautaire
- 28 - Permanence Municipale

MARS

- 02 - Assemblée Générale CMDP (Salle des Spectacles)
- 05 - Réunion Etude Prise de compétence Eau et Assainissement par la CCPHVA (Mairie)
 - Bureau Municipal
- 06 - Conseil Communautaire (Ottange)
- 08 - Commission Finances CCPHVA (Russange)

- 08 - Vernissage de l'Exposition « Grande Résistantes Contemporaines » (Mairie)
- 09 - Soupe du partage CCFD (Salle du Temple Aumetz)
- 17 - Assemblée Générale de l'AFFI
 - Bureau Municipal
- 21 - Conseil Municipal
- 22 - Conseil Ecole Maternelle
 - Bureau Municipal Spécial Budget
- 23 - Permanence Municipale
- 25 - Après-midi récréatif CODERPA (Salle des Spectacles)
- 26 - Permanence Municipale
- 27 - Réunion CCPHVA prise de compétence petite enfance (Mairie)
 - Permanence Municipale
- 28 - Ateliers de travail Développement Durable EPA (Mairie d'Audun le Tiche)

AVRIL

- 03 - Réunion de direction
- 05 - Permanence Municipale
- 06 - Réunion de travail Projet PDUD avec l'AGAPE (Longlaville)
 - Permanence Municipale
- 08 - Country Day (Place de l'Hôtel de Ville)
- 10 - Bureau des Adjointes
- 11 - Conseil Communautaire (Vilherupt)
 - Réunion du personnel
- 12 - Permanence Municipale
- 13 - Conseil d'Administration du CCAS
 - Bureau des Adjointes
- 13 - Conseil Municipal
- 20 - Réunion Zone Commerciale
 - Inauguration du Festival de Chant Choral
- 21 - Festival de Chant Choral
- 23 - Réunion de travail Projet Médiathèque
 - Bureau des Adjointes
- 30 - Cérémonie Municipale de la Fête du Travail

MAI

- 01 - Cérémonies du 1er mai et fête du sous-sol Lorrain (Tucquenieux)
- 04 - Permanence Municipale
- 05 - Remise du chèque « Une rose, Un Espoir » (Mairie)
 - Pâtes Non-Stop de l'AFFI
- 19 - Bureau Municipal
- 21 - Conseil Municipal
- 07 - Permanence Municipale
 - Manifestation de défense de l'hôpital d'Hayange
 - Rencontre pédagogique pour le CMJ avec le Collège Lionel Terray
 - Bureau des Adjointes
- 08 - Cérémonies de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation et commémoration du 8 mai 1945
- Du 10 au 13 - Cérémonies officielles de jumelage (Vienne)
- 14 - Réunion de présentation Zone Commerciale à la CCPHVA
 - Bureau Municipal
- 15 - Séance de dégustation en partenariat avec le collège d'Aumetz (Collège Lionel Terray)
 - Pot de départ de l'Adjudant-Chef de gendarmerie (Mairie)
- 16 - Séminaire SCOTAT (Yutz)
- 17 - Réunion de concertation de la gendarmerie du Pays-Haut (Mairie de Tressange)
- 22 - Réunion du Conseil de Fabrication (Mairie)
 - Réunion du personnel
 - Remise officielle des prix des collégiens Italianisants (Collège Lionel Terray)
 - Bureau des Adjointes
- 23 - Réunion Zone Commerciale
- 26 - Fête des Mères Municipale (Salle des Spectacles)
- 28 - Bureau Municipal
- 29 - Réunion de direction
- 30 - Réunion CCAS

JUIN

- 31 - Comité de Pilotage avec la CAF (Mairie)
 - Départ en retraite Municipal
 - Réunion Zone Commerciale
 - Réunion Associatif
- 01 - Réunion de chantier « Bâtiment Multi-générationnel »
- 04 - Bureau des Adjointes
- 06 - Réunion des associations
- 08 - Permanence Municipale
- 11 - Permanence Municipale
 - Inauguration des Insolivres « En Pays-Haut Val d'Alzette » (Salle des spectacles)
- 12 - Réunion des services sociaux du département 57 (Mairie)
 - Réunion de travaux municipaux
 - Réunion de direction
 - Réception d'étudiants de Belval sur l'avenir du territoire (Mairie)
- 14 - Réunion de validation du PLUIH (Mairie)
- 15 - Réunion de chantier « Bâtiment Multi-générationnel »
- 18 - Bureau des Adjointes
- 19 - Réunion Zone Commerciale
 - Rencontre Mairie, Collège et Ecole élémentaire pour le CMJ (Mairie)
 - Bureau Communautaire
- 20 - Conseil Communautaire (Mairie)
- 21 - Conseil d'Ecole Maternelle
 - Fête de la Musique
- 22 - Réunion de travail Gendarmerie (Mairie)
 - Permanence Municipale
 - Réunion de chantier « Bâtiment Multi-générationnel »
- 25 - Bureau Municipal
- 26 - Réunion de direction

DU MAIRE

Agenda

LES NOUVEAUX HABITANTS et NOUVEAUX BERCEAUX

Comme chaque année, la municipalité invite les nouveaux arrivants ainsi que les nouveaux berceaux. Une tradition qui donne l'occasion de se rencontrer et d'échanger des informations sur la vie au sein de la commune. Ils ont été accueillis par Monsieur le Maire Gilles DESTREMONT et par les membres du conseil municipal. Des cadeaux ont été offerts en guise de bienvenue. Monsieur le Maire a présenté les futurs projets, tels que le centre Multi-générationnel,

le déplacement de la zone commerciale, il a également évoqué les différentes structures existantes, crèche, écoles, collège, commerces et associations. Les bébés nés en 2017 ont été à l'honneur, comme Monsieur le Maire Gilles DESTREMONT tient à le rappeler : « Ils représentent l'avenir de notre commune ». Pour rappel, la crèche d'Aumetz accueille les enfants à partir de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.



CONVENTION AMITER

Une avancée significative pour Aumetz et ses habitants. Mme Rachel Zirovnik, Conseillère Départementale du canton de Yutz, Vice-présidente du Département de la Moselle, en charge du territoire thionvillois et des relations avec le Luxembourg et Gilles Destremont, Maire d'Aumetz, ont signé aujourd'hui la convention AMITER (Aide Mosellane à l'Investissement des Territoires) concernant une subven-

tion pour la construction du bâtiment culturel multi-générationnel, subvention attribuée sur proposition du Président du Conseil Départemental, Patrick WEITEN. Le montant de la subvention est de 250 000 € soit environ 20% du coût prévisionnel (1 300 000 € HT) des travaux. Peggy Mazzero-Becker et Eraldo Marroni, Conseillers Départementaux du canton d'Algrange étaient également présents.



EXPO PHOTOS
AVRIL 2018

Grandes résistantes contemporaines

De l'engagement continu de "nos" grandes résistantes
aux femmes emblèmes de la paix dans le monde



Présentation



Grandes résistantes
contemporaines

De l'engagement continu de "nos" grandes résistantes
aux femmes emblèmes de la paix dans le monde

Des combats contemporains des grandes résistantes françaises de la seconde guerre mondiale à Anna Politkovskaïa, nombreuses sont les femmes qui écrivent l'Histoire de notre temps. Pour elles, lutter est souvent un mode de vie, comme le montre l'engagement permanent de "nos" grandes résistantes. Mais ici ou ailleurs, hier comme aujourd'hui, reconnues ou non, les initiatives de ces femmes convergent toutes vers une seule finalité : un avenir meilleur pour les générations futures.

À travers le prisme du rôle de ces femmes, l'exposition aborde des questions-clés telles que le respect des minorités, les luttes contre les lois injustes ou les gouvernements totalitaires, l'égalité des sexes, le développement durable, les combats pour gagner une citoyenneté pleine et entière, la survie face à la misère, les grandes épidémies et les conflits et bien entendu, la paix.

Alors qu'en ce début de XXI^e siècle le principe d'égalité hommes-femmes ne concerne qu'une infime partie de la population mondiale, ces portraits de femmes emblématiques nous rappellent que nombre d'entre elles, seules ou aux côtés des hommes, œuvrent pour la reconnaissance et le respect des droits fondamentaux de tous.

Conception et réalisation de l'exposition, textes :
Sophie Piro, Nathalie Poirot, Françoise Rolland (Femmes Ici et ailleurs) et Pierre-Yves Ginet

Création des fonds : Valérie Mattelin

Photographies :
Pierre-Yves Ginet / Rapho
mais également
Michel Buffard / ATD ; Didier Olivré ; Juliana Thomas / Green Belt Movement ;
Ivan Suvanjiëff / PeaceJam Foundation ; Dames en blanc / RSF ;
Louise Gubb / Rapho ; Novaya Gazeta.

LUNDI 30 AVRIL 2018
Commune d'Aumetz

FÊTE DU TRAVAIL
1^{er} MAI

18h30 :
Rassemblement devant l'Hôtel de Ville

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts

Vin d'Honneur offert à la population par la Municipalité

Avec une Aubade de l'Harmonie d'AUMETZ

Cérémonies de la Fête du travail

Le 1er mai, symbole de la lutte des classes et de l'identité du monde ouvrier.

Symbole qui sera à l'origine des lois sur le repos hebdomadaire en 1906 et des 8 heures en 1919, pour devenir en 1947 un jour chômé et rémunéré.

Depuis plusieurs années, Aumetz célèbre cette journée le 30 avril au soir. Cette année encore, des membres du conseil municipal, les représentants des associations aumessoises, les sapeurs pompiers, l'harmonie d'Aumetz et des citoyens entouraient Monsieur le Maire Gilles DESTREMONT.



MARDI 8 MAI 2018

JOURNÉE NATIONALE
DU SOUVENIR DES VICTIMES ET
DES HÉROS DE LA DÉPORTATION
COMMEMORATION DU 08 MAI 1945

18h30 :
Rassemblement devant l'Hôtel de Ville

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts

Vin d'Honneur offert à la population par la Municipalité avec Aubade de l'Harmonie d'AUMETZ



Le 8 mai, date anniversaire de la victoire des Alliés contre l'Allemagne nazi marquant la fin de la deuxième guerre mondiale en Europe.

Les Anciens Combattants, le corps des sapeurs pompiers, les membres des associations, le conseil municipal et la population ont rendu un vibrant hommage aux victimes de la seconde Guerre Mondiale devant le monument aux morts.

JUMELAGE : AUMETZ INVITÉ DANS LA VIENNE



COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE INTERVILLAGES QUI A EU LIEU A ROIFFÉ

Journée de jeudi : accueil et répartition des invités chez les hébergeants.

Vendredi : départ pour CANDE SAINT-MARTIN pour la visite du village et de l'Église avec à midi, un pique nique sur l'aire panorama, paniers préparés par nos hôtes, temps agréable et bonne ambiance. L'après-midi visite du musée des blindés à SAUMUR et au retour, visite de la cave chez Robert et Gilbert à SAINT CYR.

Samedi réunion des Maires. M. BAILLERGEAU, Maire de ROIFFÉ, est très satisfait de l'accueil et fait part de son désir de continuer les rencontres. M. DESTREMONT, Maire d'AUMETZ, approuve entièrement et manifeste son désir de poursuivre dans cette voie. Il déclare aussi que l'époque des « Jeux intervillages » est passée et qu'il faut penser différemment.

Pourquoi pas avec les scolaires, CM1 - CM2, et périscolaire ?

Les enseignants semblent intéressés, de plus, ils travaillent en ce moment, avec leurs élèves, sur le 100ème anniversaire de la guerre 14/18 (VERDUN) ce qui pourrait être exploité.

M. DESTREMONT dit que la commune d'AUMETZ doit-être le déclencheur du projet

et prendre la mesure des partenaires indispensables : Éducation nationale, enseignants...

Différentes questions se posent: Ne faut-il pas changer le rythme des échanges, de 6 ans actuellement à 4 ans en alternant associations et scolaires ?

Plutôt en période scolaire ou de vacances ? Envisager la participation des Intercommunalités ?

La création d'un comité de pilotage des 6 communes ?

M. DESTREMONT émet l'idée qu'une première rencontre de travail pourrait avoir lieu en septembre.

Il s'en suit un échange d'idées de la part des communes, et il en ressort une grande volonté de maintenir ces liens d'amitié et d'échanges, sans compter le maintien des souvenirs envers nos familles qui ont trouvé refuge dans la Vienne, département chaleureux et accueillant. N'oublions pas ceux qui ont donné de leur temps et leur vie pour que nous puissions aujourd'hui vivre en paix et apprécier ces moments conviviaux.



STAGE D'INFORMATIQUE

La municipalité a proposé six séances d'informatique pour débutant, réparties en mai et juin, cette expérience sera reconduite en septembre, les dates ne sont pas encore fixées. Renseignez-vous en Mairie courant septembre. Les places étant limitées, les cours se présenteront sous forme de stage de 6 séances reconduit plusieurs fois dans l'année.



Cette année encore, malgré le froid, la Fête de la musique fut un grand succès. Suite à des soucis de santé la chorale de l'ATSO ainsi que le groupe ALIEN PITCH CAT ont annulé leur prestation, heureusement que Michael RIEDEL nous a sauvé la mise en réunissant des amis musiciens pour animer la soirée dans la salle derrière la Mairie avec le groupe « LA CAVE ». Un grand merci à eux. Comme vous avez pu le constater, nous avons changé de prestataire pour la sonorisation ainsi que la disposition de la scène sous le kiosque afin d'améliorer la qualité sonore. La salle derrière la Mairie, plus adaptée pour ce genre de manifestation, a été utilisée à la place de la salle du Temple. Nous pensons que ces changements ont apporté un plus à la qualité de la soirée. Bien sûr, tout n'est pas parfait et nous travaillons chaque année pour tenter de corriger les défauts en écoutant les remarques des bénévoles et des concitoyens. Pour terminer, un grand merci à tous les bénévoles et tous les musiciens.

À l'année prochaine !



Les Acousticoeurs

Fête de la musique 2018



Merci aux bénévoles et bien sûr au public



Jeudi 21 juin à 14h : Pour la Fête de la Musique, Mireille accompagnée de plusieurs musiciens de l'école de musique, a raconté des histoires sur le thème de la musique à tous les élèves de l'école Marie Curie d'Aumetz.

Pour l'occasion, l'orgue de barbarie était de sortie ! Un bel après-midi !



Merci aux organisateurs



Et sonoriseurs



LE LOTO



Pour cette édition 2018, une chaîne de solidarité sans faille s'est créée pour la préparation de la journée loto de la St Valentin. Associations, commerçants, artisans, particuliers, bénévoles et tous les membres du C.C.A.S. ont relevé les manches et ont permis de faire de cette manifestation une sacrée réussite avec 145 lots pour le loto, 27 lots à la tombola et 5 lots pour la tombola des enfants. Après avoir souhaité la bienvenue et annoncé les règles habituelles, Monsieur le Maire a commencé ce tirage populaire. Cet événement

s'est clôturé par le tirage de la tombola gratuite de la St Valentin. Sans oublier celui spécial enfant. Encore cette année vous avez été nombreux à prouver que le don de soi existe toujours, et tout cela dans une formidable ambiance, un entrain extraordinaire et un succès incontestable. Merci à vous tous : joueurs, donateurs, mais aussi aux bénévoles et aux membres du C.C.A.S. qui ont fait un travail formidable et qui sans eux ce loto n'aurait pas eu cette ampleur. Merci mille fois à eux.

LE CODERPA



Les communes de Boulange, Havange, Angevillers et Ronchonvillers ont lancé l'invitation à la 3eme édition du dimanche récréatif de nos aînés.

67 de nos anciens ont répondu présent en cette journée ensoleillée.

Pour l'occasion la municipalité a mis à disposition la salle et la logistique pour faire de cet événement une réussite.

Les animations furent nombreuses et de qualité. Nous avons eu la représentation de la danse de salon, de la Country et des chanteurs d'Angevillers ainsi que le club de judo de Boulange. Nos nombreux gourmands ont pu apprécier toutes les pâtisseries offertes avec café et boissons.

Merci aux organisateurs pour les délicieux moments de convivialité passés ensemble et à l'année prochaine.

LA FÊTE DES MÈRES



Comme à l'accoutumée, le CCAS en collaboration avec la municipalité a organisé la traditionnelle « fête des Mères ».

Presque tous les ingrédients furent réunis pour ce moment convivial : mamans, enfants, soleil et équipe du tonnerre !!!

Malgré le retard de notre animateur du jour, Mr le Maire, Luc et notre équipe ont su faire passer l'illusion d'optique en karaoké endiablé.

Le résultat du concours de dessins 2018 a été dévoilé. Le palmarès des 3 gagnants sur 14 participants

est le suivant : Melle TANCHE LYNOA, KOUSSA INÈS et HUBERT CALLISTA. Ils ont gagné des lots offerts par City Bowl de Verdun et les autres participants une place au cinéma de Thionville. Merci à eux pour leurs dessins.

Après avoir servi café, boissons, brioches et autres douceurs sucrées, le temps de se quitter, et la distribution des cadeaux à chaque maman présente dans la salle arriva.

LES NOCES D'OR



Ambiance - Emotions Souvenirs - Photos

Mise en place par le CCAS d' Aumetz, cette journée consacrée à « fêter » les couples ayant 50 – 60 et 70 ans de vie commune a connu un succès magnifique, tant par l'intensité des discours prononcés, que par la présence de ces couples qui après tant d'années de vie commune, appréciaient ces festivités en leur honneur. Après un repas excellent, le chef cuisinier pouvait se féliciter du retour des assiettes...vides.

Le moment d'émotion a trouvé son épilogue lors de la cérémonie « de mariage » où, Monsieur le Maire a retracé un épisode de la vie de chacun, et lors de la question ...voulez vous prendre pour époux (se)...la

rapidité avec laquelle le « oui » a été prononcé, montrait l'amour réciproque que chacun se portait.

« Frisson » garanti...

Les nombreuses photos qui ont été prises, marqueront à jamais combien cette journée était belle !

L'après-midi s'est terminé par une pièce montée, accompagnée de superbes gâteaux, et là aussi, le « diable » n'avait pas son mot à dire !

Cette magnifique journée n'aurait pu voir le jour, sans la volonté d'une municipalité qui se veut toujours au plus près de ses « anciens » et une équipe CCAS jeune, dynamique, volontaire, innovatrice.

Félicitations et Vœux de longues vies à nos récipiendaires.

Un grand bravo à toute l'équipe du CCAS, (jeunes et anciens).



FERMETURE DU FOYER MUNICIPAL

L'heure des vacances a sonné pour le foyer municipal en ce jeudi 26 avril 2018. Entourée d'une trentaine d'anciens habitués et de notre employée communale, Mme DOUARD Amandine a clôturé cette saison par son traditionnel discours. Pour l'occasion, un beau gâteau accompagné d'un café, le tout agrémenté de discussions et de jeux de cartes. Merci à tous pour cette saison riche en rencontres, rendez-vous le 04 octobre 2018 pour l'ouverture de la saison 2018/2019 !

FERMETURE DU FOYER MUNICIPAL



Aides sociales et permanences :

Voici le soleil, la chaleur qui annoncent les prémices de l'été et donc des vacances ! Comme chaque année, la permanence du lundi se fait la malle, prend ses valises et met les pieds en éventail sous le parasol pour une pause estivale du 02/07/2018 au 03/09/2018.

Nous tenions à remercier les bénévoles, les associations, les membres du conseil municipal, le service administratif, le service technique et les membres du CCAS : Mr Belvoix, Mme Malgarotti, Mme Reyter, Mme Cangini, Mme Krantic, Mr Righetti, Mr Gaschen, Mme Pislar, Mme Branchi, Mme Prati, Mr Destremont et l'ensemble des prestataires travaillant avec le CCAS pour leur investissement et leur dévouement sans faille.

Nouveaux horaires : 1er et 3ème lundi de chaque mois de 14h à 17h

Manifestations à venir :

- Mise à jour avec distribution des fiches d'inscription du plan canicule courant juin 2018
- Ouverture du foyer municipal le 4 octobre 2018
- Brioches de l'amitié le dimanche 7 octobre 2018
- Distribution des colis de Noël
- Le goûter de Noël des anciens
- L'arbre de Noël des enfants du personnel

Mme DOUARD Amandine v.p. du CCAS



PLAN CANICULE : Aides sociales, CCAS

Dans la continuité du plan grand froid, nous avons le souci de l'accompagnement de nos anciens, des personnes handicapées et isolées vulnérables.

Par le biais de cette information, nous vous rappelons les règles essentielles en cas de fortes chaleurs :

- recommandations générales (rafraîchir son habitation, se rafraîchir, éviter de sortir, se désaltérer, aider ses proches),
- symptômes et maladies liés à la chaleur (crampes, épuisement, coup de chaleur, insolation...),
- aliments (respect de la chaîne du froid, aliments à risque...),
- rafraîchissement et climatisation des habitations.

Si besoin, les numéros d'urgence à contacter sont les suivants :

- le 15 (Samu),
- le 18 (Pompiers),
- le 112 (numéro d'urgence unique européen).

Du 1 juillet au 31 septembre, vous pouvez contacter la mairie aux heures d'ouverture des bureaux de 8h30 à 12h et de 14h à 17h sauf mercredi fermé l'après-midi.

Au numéro **03 82 91 90 63**.

Une aide et/ou conseil vous seront apportés. Toutes personnes de + de 65 ans, les personnes en difficultés et/ou isolées et les personnes à mobilité réduite sont concernées. Ce plan ne saurait se substituer au plan canicule de l'État.

Attention : distribution des fiches d'inscription au plan canicule.

Amandine DOUARD, Arlette OMODEI

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MARIE CURIE

« Projet du Centenaire de l'Armistice »

Les différents temps forts de ce projet sont :

- Le séjour des CM2 à Saint Mihiel les 24 et 25 mai sur le thème de la grande guerre (découverte des sites et de la vie des poilus, reconstitution historique de la vie des soldats des tranchées avec le costume)
- La journée mémoire à Verdun pour tous les élèves de l'école, les 5, 6, 8 juin.
- La participation à la commémoration du 11 novembre.

Les réalisations seront :

- Participation au prix de la mémoire André Maginot : réaliser un écrit sur la visite à Verdun.

- La réalisation d'un calendrier de la Paix pour 2019 avec des articles, dessins, reportage photos des différents sujets abordés autour du thème de la paix (la paix dans mon école, dans mon village, dans mon pays, entre les pays (exemple des jeux olympiques, l'opposition guerre et paix)

Les partenaires du projet du centenaire sont :

- l'Association des Anciens Combattants d'Aumetz
- le parrain du projet : M.MANZA, Président de la section fédérale de la Moselle André Maginot
- l'Association des parents d'élèves de l'école (financement sortie Verdun)
- la Municipalité.



Le concours des écoles fleuries :

Est organisé par l'union départementale des délégués départementaux de l'éducation nationale et l'association départementale de l'Office central de la coopération à l'école (OCCE), avec le soutien du ministère. Il s'adresse aux écoliers et collégiens. Il s'agit d'un projet d'apprentissage par le jardinage et d'éducation au développement durable. Chaque année, ce concours mobilise environ 70.000 élèves sur l'ensemble du territoire.

Concours des écoles fleuries : une activité d'éveil interdisciplinaire

Le concours des écoles fleuries est destiné à valoriser les activités de fleurissement et de jardinage à l'intérieur et à l'extérieur des écoles ou collèges, à condition qu'elles soient réalisées essentiellement par les élèves. Cette activité d'éveil

interdisciplinaire favorise l'acquisition, par les élèves, de connaissances et de compétences dans les domaines artistiques, scientifiques, civiques et sociaux. Elle consiste en particulier à :

- Agir et améliorer son cadre de vie
- Respecter le travail de chacun au travers d'un projet éducatif commun
- Développer la démarche coopérative
- Observer en grandeur nature les saisons et la végétation
- Apprendre en jardinant durablement

Le concours des écoles fleuries développe une démarche coopérative qui valorise l'autonomie et l'initiative des élèves. Il contribue également à l'ouverture de l'école ou du collège sur leur environnement.





Jardin fleuri

TOUT VA TRÈS BIEN MADAME LA BANQUISE

Mardi 12 juin 20h
Salle des Spectacles



Spectacle proposé par Dominique Dimey à partir des chansons de son nouvel album, en version trio acoustique. Un spectacle débordant d'énergie consacré à la protection de la planète qui s'adresse à un public de toutes les générations.

Ce projet de Dominique Dimey est réalisé avec le bienveillant parrainage de Monsieur Hubert Reeves.



TOUT VA TRÈS BIEN MADAME LA BANQUISE

Protéger la planète en chansons

Pour ce nouveau projet « Tout va très bien Madame la Banquise » Dominique a eu envie d'emprunter à notre patrimoine de chansons populaires, les mélodies qui ont bercé notre enfance. Elle a entrepris de « recycler » leurs paroles à sa façon, pour chanter des histoires de notre monde d'aujourd'hui.

C'est en fanfare que Dominique Dimey et ses trois musiciens entrent dans la salle. Une arrivée qui ne manque ni d'humour, ni de dérision pour pointer du doigt l'inertie du monde et des chefs de gouvernements. « Lundi matin » est la première de ces nouvelles chansons teintées d'humour.

Mobiliser toutes les générations

Le sujet est sérieux, il s'agit de l'avenir de la planète : Madame la Banquise, fiévreuse et inquiète nous entraîne dans une série de tableaux où elle supplie les hommes de la sauver, pendant que la reine des abeilles proteste contre le traitement fait à ses sœurs, et que les plastiques recouvrent océans et colchiques dans les prés.

Mais très vite de sa voix souriante et douce Dominique Dimey nous livre un message d'espoir, qu'elle tient des enfants eux mêmes, en chantant les beautés de la nature. Elle enchaîne les chansons pleines de rythme et

d'humour, une formidable samba qui salue la planète, la balade d'une maman et de son petit garçon devant l'océan, l'invitation à planter de nouveaux chênes pour retrouver les coucous et les hiboux, à chanter et danser avec les gens de villes pour fêter le retour de la nature dans nos cités...

Très joliment engagé, ce spectacle chante les beautés de la nature et donne envie de la protéger. Accompagnée par trois excellents musiciens Dominique Dimey nous offre un spectacle qui réveille et éveille les consciences, pour toutes les générations.

DOMINIQUE DIMEY EST ACCOMPAGNÉE SUR SCÈNE PAR :

Pierre Bluteau : Guitares
Marc Bizzini : Accordéon
Patrick Vassort : Contrebasse

Paroles des chansons : Dominique Dimey
Adaptation et arrangements musicaux : Pierre Bluteau
Conception et mise en scène : Gilles Voisin
Décors : Nils Zachariasen
Régie générale : Michel Baumann



**Concert des jeunesses musicales de France
à Villerupt
Spectacle « Aqua rêves »**



Une clarinettiste pétillante, un percussionniste surfant sur des rythmiques enlevées et un guitariste, marin des abysses, nous entraînent dans leur rêve aquatique... Un bain bouillonnant de mélodies jazz aux accents world et rock. Sur une scène ainsi transformée en aquarium sonore géant, les musiciens du trio UrBasonic composent une balade sonore étonnante, mêlant instruments conventionnels et objets de récup' conçus par Lutherie Urbaine. Jouant sur des alliages sonores inédits et le pouvoir d'émerveillement des sons aquatiques, le trio nous livre avec une énergie communicative sa vision musicale de la nature et de l'eau, toute en surprise et en poésie... à recycler !

**Journée de l'Europe : Théâtre
« Lili engel in Berlin » et petit déjeuner allemand**



**Photos de la classe voile à Gerardmer :
Classe de CE1/2**



Le collège Lionel-Terray

Technobot

Le concours de la robotique scolaire - 7e édition, organisé par Tech Tic & Co et par l'Education Nationale en partenariat avec le Département de la Moselle, s'est déroulé le 8 juin à Yutz.

Déjà vainqueur en 2016 et 2017, le collège Lionel-Terray d'Aumetz a triomphé une nouvelle fois.



Quatre épreuves étaient prises en compte : un suivi de ligne, la présentation du projet, le design et la formule robot.



Speed booking

Speed-booking :

3 minutes pour donner envie de lire.

Comment mettre en oeuvre au sein de la classe ou d'un établissement des rencontres littéraires, attractives et efficaces, donnant le goût de lire, et faisant travailler de multiples compétences ? Ins-

piré des séances de speed-dating, ou rencontres rapides, le speed-booking met les élèves en situation de présenter et de défendre des livres dans un temps très bref. Travailler l'argumentation, certes, mais surtout stimuler la curiosité, l'envie de partager et de lire.

La gastronomie italienne à Lionel-Terray

Associer les cours de langue italienne à un cours de cuisine, voilà une idée originale d'Elio Perlato, professeur d'italien au collège Lionel-Terray.



Pour la rentrée scolaire, un conseil municipal des jeunes va être mis en place

Contact :
 Tél : 03 82 91 90 63
 Mail : luc.arciszewski@mairieaumetz.com
 Site : www.mairieaumetz.com
 Facebook : Aumetz, c'est vous.



QU'EST CE QUE ?

Le Conseil Municipal des Jeunes de la ville d'Aumetz offre la possibilité aux enfants de participer activement à la vie de la Commune. Ainsi, ils peuvent découvrir la citoyenneté en mettant un peu de leur temps libre et de leur énergie au service des autres enfants.

QU'EST CE QUE ?

Le Conseil Municipal des Jeunes, c'est une dizaine d'enfants issus d'Aumetz, de l'école élémentaire Mario-Curie, (CM1 - CM2), ainsi que des classes de 6ème du collège Lionel-Terray. Ils sont élus par leurs camarades de classe et siègent pour 2 ans.

ETRE CONSEILLER MUNICIPAL DES JEUNES

Etre Conseiller Municipal des Jeunes, c'est un engagement. C'est représenter les enfants de la Ville. C'est mettre des projets en oeuvre pour eux. C'est choisir de donner un peu de son temps libre au bénéfice des autres. C'est réfléchir et travailler ensemble.

Et puis être élu est une implication de l'enfant, mais aussi des parents, car ils l'aident à respecter les obligations de ce mandat...



EN QUELLE SÉRIÉ LES ACTIVITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ?

- Du 8 au 12 octobre : Sensibilisation des classes concernées
- Du 15 au 19 octobre : Dépôt des candidatures
- Du 22 au 16 novembre : Campagne électorale
- Le 20 novembre : Elections
- Jeudi 22 novembre : Proclamation des résultats par Monsieur le Maire à 18h en Mairie

EN QUELLE SÉRIÉ LES ACTIVITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ?

- Samedi 24 novembre : une matinée pour se connaître et bien démarrer le mandat
- Mercredi 28 novembre : Réunion de travail en Mairie
- Mercredi 5 décembre : Première séance plénière

ET IL EST PARTI POUR 2 ANNÉES DE PROJETS.

Le multiaccueil «Les Chrysalides»

Une nouvelle année s'achève et le multiaccueil « Les Chrysalides » voit les « grands » bientôt quitter la crèche pour l'école maternelle.

Pour cette occasion, des temps de visite pour les enfants qui vont en septembre à l'école d'Aumetz ont été organisés et c'est avec plaisir qu'ils ont découvert leur futur univers.

À l'approche des vacances, les jeux d'eau extérieurs sont de retour, se mêlant aux activités manuelles, de psychomotricité, d'imitation et de socialisation sans oublier l'atelier cuisine de nos petits chefs en herbe où les différents saveurs sont cuisinés.

Une visite de la caserne des pompiers est prévue en juillet.

Parallèlement, nous organisons les admissions pour les enfants que nous accueillerons à partir de septembre et pendant l'année scolaire 2018/2019.



Les enfants de la crèche

Visitent



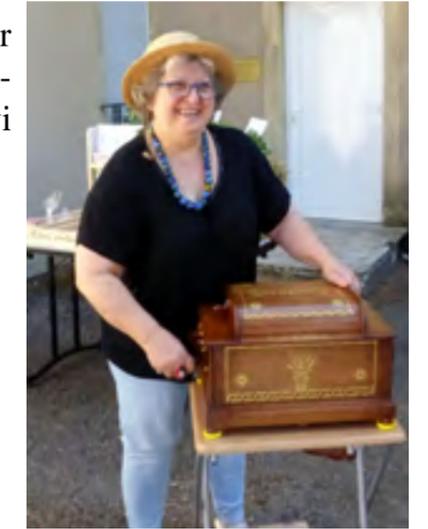
L'école Maternelle



Le multiaccueil «Les Chrysalides»

Nous remercions Mireille de la médiathèque d'Aumetz pour ses animations à la crèche « Neige, neige blanche », « Bientôt le printemps », « Petite souris et compagnie » qui ont ravi les enfants.

En mars, le lapin de Pâques de l'association «Les Ailes d'Eurydice» est venu nous rendre visite et apporter des chocolats sous l'oeil surpris des enfants.



**Centre aéré
Février 2018
C'est parti !!!**



Nous vous rappelons les dates de fermeture du multiaccueil pour 2018 :

Du jeudi 2 août au soir au 26 août inclus, réouverture lundi 27 août.

Du jeudi 1er novembre au 4 novembre inclus, réouverture lundi 5 novembre.

Du lundi 24 décembre au vendredi 4 janvier inclus, réouverture lundi 7 janvier 2019.

L'équipe du multiaccueil vous souhaite à tous de bonnes vacances.

**Centre aéré
Avril 2018**



Nouveau directeur au périscolaire : Julien WIDHEM



Médiathèque St Exupéry

Bilan 1er semestre 2018

Dès le début de l'année, Mireille s'est rendue au collège Lionel Terray afin de faire « voyager » les élèves de 6ème en leur proposant des contes du Monde entier.

Également, chaque mois, les élèves des classes de l'école Marie Curie d'Aumetz sont accueillis à la médiathèque afin d'écouter de belles histoires avant de choisir des livres qu'ils reprennent dans leur classe respective.

Le cercle de lecture adulte a toujours lieu un mardi par mois, et ce sont une quinzaine de fi-

dèles lectrices qui viennent débattre autour d'une petite collation. Pour la rentrée littéraire, la prochaine réunion aura lieu le mardi 11 septembre 2018 à 20h.

Les doudous-lecteurs ont lieu un samedi par mois, et c'est toujours un grand succès...de plus en plus de bébés et d'enfants viennent écouter les belles histoires, contes et comptines de Mireille avant de repartir avec un livret toujours en rapport avec les livres.

Rendez-vous à la rentrée !



Vendredi 16 février 2018
Visite de la Médiathèque départementale
de LAXOU
Étude du mobilier pour la future Médiathèque d'AUMETZ



Rencontres entre les bibliothèques - médiathèques de la CCPHVA et la bibliothèque d'Esch-sur-Alzette



C'est une journée de visites et de rencontres entre les bibliothèques - médiathèques de la CCPHVA (Audun-le-Tiche, Aumetz, Boulangé et Villerupt) et la bibliothèque d'Esch-sur-Alzette dans le cadre du projet "Alzette Belval vivons ensemble" et d'éventuels partenariats franco-luxembourgeois. Une première rencontre a eu lieu en avril dernier, et aujourd'hui, Tamara SONDAG d'Esch sur Alzette, est venue visiter les quatre bibliothèques-médiathèques d'Audun-le-Tiche, Aumetz, Boulangé et Villerupt, avec un repas offert par le GECT Esch-Belval, le tout à l'initiative de Dorothée HABAY-LÊ, directrice du GECT Esch-Belval.

Le jeudi 7 juin, au tour des bibliothécaires français d'aller visiter la bibliothèque d'Esch sur Alzette.

Les Insolivres 2018 :

Tout au long du mois de mai, la planche spécialement créée pour la manifestation des Insolivres 2018 par Grégory Lê a été proposée par les bibliothèques de la CCPHVA, pour deux catégories : les 8-11 ans et les 12-15 ans. A Aumetz, une cinquantaine d'enfants sont venus

nous rendre leur « travail ». Un jury, spécialement composé pour l'occasion, s'est réuni le vendredi 8 juin à la médiathèque en présence de Grégory Lê.

Les lauréats pour Aumetz sont : dans la catégorie 8-11 ans : Antonin POULAIN et dans la catégorie 12-15 ans : Samuel CECCARELLI.



Grégory LÊ

Mardi 5 juin à 14h : Rencontre avec Vincent BAILLY, auteur-illustrateur de B.D. parrain de la manifestation, et une classe de 4ème du collège Lionel Terray d'Aumetz.

Les élèves ont pu échanger avec l'auteur autour de son travail...un bel échange !



Lundi 11 juin 2018 : Inauguration des « Insolivres » à la salle des Spectacles d'AUMETZ.
A 18h30 : Discours et remise des Prix aux lauréats des différentes bibliothèques.
A 19h15 : Apéritif dînatoire.

Jeudi 14 juin à 14h : BD-Concert Aalexh « La nuit des Pantins ».
Trois classes de 5ème du collège Lionel Terray d'Aumetz sont venues à la salle polyvalente pour le BD-Concert de Aalexh.

A 20h : BD-Concert « Come Prima » par SPENDOR IN THE GRASS
Une superbe soirée ! Un BD-Concert au top et de très bons retours !

Un spectacle de belle qualité, par un artiste complet, Aalexh est auteur, illustrateur, interprète, compositeur, metteur en scène ...
Les élèves présents ont apprécié les dessins et la musique. Les BD tournent toujours.

Mosel'Lire 2018 :

Deux classes de l'école primaire ainsi que plusieurs classes du collège Lionel Terray d'AUMETZ ont participé au concours Mosel'lire organisé par le Conseil Départemental. Après

concertation du jury, la classe de Mme Katia PONCIN de CM2 a remporté le 1er prix de partenariat avec la médiathèque. Une remise de prix a eu lieu en présence de Mme LEBRUN, adjointe aux affaires scolaires et à la culture à la DLPB.



Un speed-booking était initialement prévu le mardi 12 juin avec une classe de 6ème du collège Lionel Terray d'AUMETZ et la classe de CM2 de l'école primaire d'OTTANGE. Contre toute attente, les élèves se sont pris au

jeu et toutes les BD que nous avons présentées ont été largement lues, relues et défendues. La date ayant été changée à la dernière minute, nous n'avons pu être présente le dernier jour mais les retours sont excellents.

Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers

Mémoires d'Aumetz

L'exposition sur l'histoire de la commune est en pleine élaboration et une esquisse commence à prendre forme sur la présentation des différents thèmes que nous avons sélectionnés.

Grâce au concours des associations et de nombreuses personnes qui nous ont fourni documents papier, photos et supports numériques, nous pourrions présenter aux écoles et aux habitants une exposition de qualité.

Cette exposition nous permettra de mieux connaître notre commune en découvrant la

transformation des lieux, des bâtiments, de la convivialité et la naissance de nombreuses associations.

Outre cette exposition, le dimanche sera organisé un « café clash » où nous ferons revivre des moments festifs et interpréterons des chansons faisant revivre cette époque.

Du 29 novembre au 3 décembre 2018.

De grands moments de souvenirs et d'échanges à la salle des spectacles.

Si vous possédez des documents ou toutes autres photos, plans, vous pouvez nous aider à compléter cette exposition. Merci de prendre contact auprès d'un membre de l'amicale. Il est évident que l'ensemble de ces supports seront restitués.

Retenez ces dates

Pour vous mettre en appétit, reconnaissez-vous ces lieux :



Photo n°1



Photo n°2



Photo n°3



Photo n°4

Réponses :

N°1 : Au milieu Café du Centre à proximité Place BOURNAND, rue de la Hollande et rue du 11 Novembre
 N°2 : 14bis Rue Marechal FOCH, actuellement cabinet Kinésithérapeute JOURNES.
 N°3 : Au fond rue du Puits qui longe la voie ferrée, dans plaine se trouve la rue du 10 septembre
 N°4 : Devant la gare emplacement Silo et Magasin Point Vert

Club du 3ème Âge

Après un copieux repas de Noël, le comité et ses adhérents se sont offert une petite pause, juste pour mieux reprendre en janvier avec la dégustation de la galette des Rois.

Début janvier, le comité s'est réuni comme chaque premier vendredi du mois, pour établir un calendrier des journées à thèmes pour l'année 2018.

En février, crêpes et beignets ont ravi les papilles. Février fut aussi, lors de l'assemblée générale, le moment de réélire un nouveau comité.

En mars, pour fêter dignement l'arrivée du printemps, nous nous sommes retrouvés très nombreux autour d'un repas aux saveurs d'Italie.

En avril, le lapin de Pâques est passé par là, et a ravi toute l'assemblée.

Au mois de mai, les mamans sont à l'honneur, une rose, une tarte à la rhubarbe sont de circonstance pour ce jour particulier (c'est la saison).

Courant juin, en collaboration avec le Crédit Mutuel d'Aumetz, les adhérents découvrent toutes les nouveautés en matière de téléphonie, autour d'une tasse de café et d'une pâtisserie. Ce fut aussi l'occasion de fêter les anniversaires des mois de juin, juillet et août.

Fin juin, pour terminer la saison, nous nous sommes retrouvés autour d'un barbecue.

Le calendrier ne s'arrête pas pour autant.

Reprise des activités du foyer, le 4 septembre.

Octobre verra son concours de belote animer les esprits et l'assemblée.

Le comité travaille aussi sur la mise en place d'une excursion (promenade en bateau sur la Moselle, repas et spectacle Cabaret à bord).

Novembre sera l'occasion de déguster le Beaujolais Nouveau.

En décembre, nous accueillerons le Saint-Nicolas, puis quelques semaines plus tard, le Père Noël, et le traditionnel repas de clôture de l'année 2018.

Chaque dernier mardi du mois, nous fêtons les anniversaires, les dames se voient remettre une plante, quant aux messieurs, c'est une bouteille de vin qui leur est remise.

Tous les mardis, les amateurs de cartes se donnent rendez-vous, les autres se retrouvent autour d'une tasse de café et discutent des bonnes et moins bonnes choses de la vie. Les dentellières sont aussi au rendez-vous.

Les plus courageux se retrouvent le vendredi matin pour effectuer des exercices de remise en forme.

Nous pensons aussi aux personnes qui ne jouent pas aux cartes et réfléchissons sur des occupations. Pourquoi pas un atelier bricolage et décoration. Nous sommes à votre écoute, et toutes les idées sont bonnes à prendre.

Le comité rappelle à toutes et à tous que le foyer du 3ème âge est ouvert à toutes les personnes à partir de 60 ans, et nous espérons vous trouver encore plus nombreux à la rentrée de septembre.

Vous serez les bienvenus.



CLUB DU 3ème ÂGE LASAGNES MARDI 27 MARS 2018



L'ATSO

L'assemblée générale a eu lieu le 4 février à 15 h en mairie devant les membres très attentifs. Après le discours de Mme la Présidente, du rapport moral et des activités, Mr le Maire a pris la parole et félicité le comité pour son dynamisme. Puis nous sommes passés au vote. Tout le comité a été réélu. À la fin de l'assemblée générale comme de coutume nous avons servi du vin chaud, du café, des crêpes et de la brioche. Le dimanche 11 février au local a eu lieu l'élection du bureau : Présidente Madotto Magdalena. Vice-président Ricci Stanislas. Secrétaire Glavic Jeanine. Secrétaire adjoint Madotto Claude. Trésorier Glavic Louis. Trésorier adjoint Humbert Bernadette. Assesseurs De Toffoli Annie, De Toffoli Jean, Vicini Marie, Jamnik Lisa, Pislar Fannie, Nezc André, Pecovec Ernest.

Manifestations 2018 :
Fête champêtre le 5 août, bal des vendanges le 30 septembre, Saint-Nicolas le 9 décembre. Le mercredi 11 avril, le drapeau ainsi que le cadre photo de 1926 nous ont été rendus par Mme Sophie Mouton conservatrice du musée lorrain de Nancy. Le concert organisé le dimanche 10 juin à l'église a été un succès, merci aux participants : la chorale du mas du mineur d'Hayange ainsi que la chorale des frontières d'Audun le Tiche et à la chorale de l'A.T.S.O. Merci à Mr le Curé et au conseil de fabrique pour la mise à disposition de l'église, à Mr le Maire pour l'aide matérielle et la salle de la mairie, Bravo à Ernest pour les bouquets. Prochaine manifestation le 5 août, fête champêtre au temple.



L'AFFI

Des nouvelles de l'AFFI

La fête de la Befana qui eut lieu le sept janvier 2018 fut une réussite. Petits et grands ont passé une journée agréable en famille ou avec des amis, rythmée par le traditionnel repas avec ses spaghettis qui font la renommée de l'AFFI depuis presque 60 ans. Les cuisiniers ne sont plus les mêmes, mais la recette de la sauce demeure inchangée et donne toujours aux pâtes cette saveur particulière.

L'après-midi fut ponctuée par un spectacle de magie, une tombola, le traditionnel concours de dessin, puis l'arrivée de la vieille dame accueillie par les enfants et les adultes sous les cris de « Befana, Befana ». Elle est vieille, mais toujours valide. Installée confortablement sur une chaise, elle a remis des sachets de friandises aux enfants étonnés, amusés, voire effrayés. Puis ce fut au tour des anciens de recevoir leur colis. La journée s'est terminée vers 18h00 dans la bonne humeur.

L'assemblée générale s'est tenue au mois de mars au local de l'association. Le comité a rendu compte du bilan moral et financier de l'an-

née 2017 en présence de Monsieur le Maire, félicitant et remerciant les bénévoles qui s'investissent et se donnent à fond pour le plaisir des adhérents.

L'AFFI demeure une association dynamique et rajeunit quelque peu grâce à l'arrivée de nouveaux bénévoles.

Le cinq mai 2018 s'est déroulée la soirée pâtes non-stop qui remplace le bal depuis quelques années. Le principe est simple. Vous venez, vous commandez, vous emportez ou mangez sur place en famille, entre amis votre plat de spaghettis.

Une soirée particulièrement réussie, des convives satisfaits dont certains qui n'étaient jamais venus, preuve que le bouche-à-oreille fonctionne ainsi que les panneaux d'informations installés par la commune.

Nous souhaitons que tout cela puisse continuer et nous vous donnons rendez-vous le seize septembre pour la journée des retrouvailles. Venez nombreux avec vos amis. D'ici là, bon été et bonnes vacances.

Le comité



Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes d'Aumetz Vous propose

ARTISANAT ET GOURMANDISE

SALON

Samedi 14 avril 2018 de 14h à 18h

Dimanche 15 avril 2018 de 10h à 18h

Entrée libre

Salle des spectacles rue St Léger de Montbrillais



Vide-Grenier

DIMANCHE 3 JUIN 2018 DE 8H À 18H

Organisé par le comité des fêtes d'Aumetz

2€ le mètre

Buvettes Restaurations (Porchetta)

Crédit Mutuel LA banque à qui parler

AUMETZ - LANDRES

Renseignements : M. SCHROEDER Jean-Marie 19 rue des Prés 57710 AUMETZ 03 55 18 22 72 06 83 38 84 67



Le Country Club

La quatrième édition du Country-Day organisé par Génération Country Aumetz a eu lieu le dimanche 8 avril sur la place de la mairie.

Cette année, c'est Frank Silver country Band qui a animé une partie de l'après-midi, et beaucoup de danseurs avaient fait le déplacement pour faire chauffer le plancher gracieusement prêté par la commune de Marange-Silvange.

Nous tenons à remercier chaleureusement la commune d'Aumetz pour son soutien lors de cette manifestation.

Comme tous les ans, le soleil était encore au rendez-vous, les stands buvette et restaurations (barbecue, pâtisserie) étaient là pour régaler la population.

Différents exposants étaient également présents, ainsi que la fête foraine pour le plaisir des plus petits.

L'association « Les Belles du Pays-Haut » de Tressange, s'est occupée de mains de maître de l'exposition de voitures et de motos. Une centaine de véhicules étaient présents sur la journée.

Le bal annuel aura lieu le samedi 20 octobre à la salle des spectacles à Aumetz.

Pour la 4ème année consécutive les RUSTY LEGS (groupe emblématique de country) animeront la soirée.

L'entrée est fixée à 15€, et l'ouverture des portes aura lieu à 20h.

Pour les personnes intéressées, 3 numéros de téléphone sont mis à votre disposition : Marinette 06.77.43.66.25 et Véro 06.28.29.43.69, Nath 06.15.31.60.43

Cette année est une grande année pour les GCA, l'association fête ses 15 bougies à la rentrée de septembre, affaire à suivre...

La reprise des cours se fera le mardi 4 septembre avec Paty de 20h15 à 21h45, mercredi 5 de 18h45 à 19h45 pour les débutants et de 20h à 22h pour les répétitions avec Tania et Véro.

Les mêmes numéros sont à votre disposition pour toutes informations complémentaires ou inscriptions.

Le blog peut également être visité : <http://wakanda57.skyrock.com/>, et également la page Facebook : Gca Aumetz.



L'Harmonie d'Aumetz

L'Harmonie d'AUMETZ vous invite à sa

20 18

Dimanche 11 mars 2018 dès 12H30

GRANDE MATINEE CHOUCROUTE
à la salle polyvalente

animée par **L'orchestre JOE MILLER**

Tarifs :
Adulte : 25 euros
Enfant - 12 ans : 13 euros

Réservations :
03 82 91 82 47 / 03 82 91 92 54 / 03 82 91 84 05
musiqueaumetz@gmail.com

Menu :
VIN
CHOUCROUTE
FROMAGE
DESSERT
CAFE



Une fois les fêtes de Noël passées, l'association reprend du service et prépare sa traditionnelle chasse aux œufs.

Quelques jours avant Pâques, notre lapin s'est rendu à l'hôpital Brabois de Nancy pour distribuer aux enfants malades des chocolats. Surprise pour tous ces loulous. Petit tour par le service de Monique HUSSON, coordinatrice et puéricultrice de l'hôpital, où les enfants atteints de mucoviscidose sont reçus pour des consultations de jour. Moment très sympathique pour tous.

Le samedi 31 mars a donc eu lieu la chasse aux œufs sous un grand soleil.

Cette année deux châteaux gonflables avaient été installés dans la salle de spectacle, un pour les petits, un pour les grands.

Pop corn, barbe à papa, pêche aux canards, jeu de la ficelle, de quoi ravir tout le monde.

L'après-midi Mike Jazzy est venu proposer un spectacle de clown mélangeant magie burlesque, cirque et musique live.

La journée fut encore une grande réussite.

Nouveau défi pour nous, nous avons organisé une soirée hypnose le samedi 28 avril et pari réussi.

Jérôme notre hypnotiseur nous a fait passer un très bon moment. Beaucoup de personnes réceptives, c'était une soirée très drôle.

Les filles du Twirling club d'Aumetz ont assuré la 1ère partie de soirée. Elles nous ont proposé chacune une danse. Bravo à elles, c'était très bien.

Actuellement nous préparons notre repas dansant. La soirée aura lieu le samedi 13 octobre à la salle de spectacle. Alors, réservez votre soirée.

Nous vous rappelons que vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook « Les ailes d'Eurydice ».



Les P'tites Nanas

Gala de danse samedi 30 juin 2018



Reprise des cours à la rentrée 2018/2019 à savoir:

L'association « les petites nanas » vous donne rendez-vous le lundi 10 septembre 2018 à 18H à la salle paroissiale d'Aumetz, pour la réunion d'informations.

Mme PELLETIER Nathalie

Secrétaire de l'association les P'tites Nanas.

Le Basket Club

Le basket club Aumetz est bien présent et toujours aussi actif, avec nos 70 licenciés de tout âge.

Durant la dernière saison 2017-2018, beaucoup de jeunes voir très jeunes se sont inscrits, ce qui a permis au club d'avoir un vivier bien rempli, car l'avenir c'est eux, avec notre effectif baby, mini-poussin, poussin et benjamin.

Saison 2017-2018 :

L'équipe sénior masculine est toujours en place avec un très bon effectif. Durant cette dernière saison, l'équipe a renoué avec la victoire, ce qui a permis de terminer en milieu de tableau et d'être confiant pour l'année prochaine.

Nos benjamins U13, ont brillé cette saison, ils finissent 4ème en championnat de Moselle excellence départementale, ce qui est plus qu'honorable vue la taille des clubs qu'ils ont dû affronter tout le long de la saison. À cela on peut rajouter un quart de finale de la coupe de Moselle. Une mention spéciale pour deux joueurs de cette équipe qui ont été sélectionnés en U12 et U13 de Moselle. Tout d'abord Quentin Iorio, qui lui confirme ses sélections des dernières années et termine même en équipe de Lorraine, ainsi qu'Alexandre Taverni pour sa première sélection en équipe de Moselle. Cela démontre que le club est un bon centre de formation, avec un travail sérieux de la part des entraîneurs.

Nos poussins U11 n'ont pas démerité cette saison, avec une seconde place en honneur départemental et une seule défaite, également avec un très beau quart de final de la coupe de Moselle contre BC Metz. La relève est assurée.

Les mini-poussins U9 ont vraiment bien maîtrisé les jeux durant leur saison au sein d'un championnat amical entre clubs de la région. Une note particulière sur leur dernière sortie « la journée du mini Basket » à St Marie aux chênes où l'équipe est sortie invaincue du tournoi. Bravo les loulous.

La section baby basket se porte elle aussi très bien avec plus de 10 licenciés et une bonne présence aux entraînements tout au long de l'année, nos baby ont très bien représenté le club lors des deux sorties annuelles à St-Marie- aux-Chânes où ils ont confirmé leur statut de futurs basketteurs.

Nous participons aussi à l'événement « Basket dans ton école » proposé par la FFBB. C'est pour

cela que le BC Aumetz donne des cours d'initiation aux écoles de Sérouville-Erouville et à l'école primaire d'Aumetz, avec des 6 - 10 ans dans le but de promouvoir notre sport et faire connaître notre club, malgré ses 71 ans d'existence.

Nous nous félicitons pour la réussite de stage U11 et école durant les vacances, où les jeunes ont répondu présents.

Le Basket-Loisir est quant à lui toujours aussi bien représenté avec une équipe, motivé et assidu.

Grâce à l'aide de la mairie, nous avons rénové nos locaux, entre autres la cuisine. Un grand merci à la municipalité, sans qui ces travaux n'auraient pu se faire.

Saison 2018-2019 :

Le club est vraiment tourné vers l'avenir, avec la mise en place d'une équipe sénior féminine. Nous voudrions aussi créer une équipe féminine poussine ainsi qu'une équipe minime U15 masculine. Nous recrutons aussi des benjamins U13 afin d'agrandir l'équipe.

Toute personne intéressée peut venir faire un essai ou prendre contact avec le club :

- Facebook : [BC Aumetz](#)
- Téléphone : [06.10.20.48.26](tel:06.10.20.48.26)
- E-mail : garcia.c@outlook.fr

Évidemment nous recrutons tout au long de l'année des bénévoles, pour aider le club à vivre dans de bonnes conditions. Le club reste aussi attentif à toutes propositions de sponsoring.

Remerciement :

Merci à tous les participants pour notre poker annuel qui a été une réussite et avec une très bonne ambiance. En espérant vous voir encore plus nombreux l'année prochaine.

Merci à tous les bénévoles présents tous le long de l'année, aux entraîneurs pour leur très bon travail et leur sérieux, les parents pour leur présence et leur soutien, la mairie d'Aumetz pour son soutien et la gestion de nos infrastructures et nos sponsors. Et surtout merci à tous nos licenciés pour cette superbe saison remplie de souvenirs et d'une très bonne ambiance. À l'année prochaine.

Sportivement BC Aumetz

Le Basket Club



Gym et Marche

ACTIVITES DU CLUB en 2018 :



Soirée beignets où petits et grands s'amuse



ufolep 57
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Marche transfrontalière avec les clubs d'Audun-Le-Tiche, Ottange et du Luxembourg.

Départ du parc naturel « Ellergronn » à Esch, très beau parcours de 10 kms essentiellement en forêt et qui fait partie des sentiers fléchés avec la C.C.P.H.V.A.



Gym et Marche

Marche du printemps, jeudi 10 mai qui a démarré sous une petite pluie fine mais de courte durée



Nos séances de gym sont terminées, mais les sorties marches sont maintenues aux jours et horaires habituels.

Reprise de la gym du soir : jeudi 6 septembre
Et la gym douce : vendredi 7 septembre.

FÊTE D'AUMETZ ET MARCHÉ DE LA LIBÉRATION

Cette sortie se déroulera le dimanche 9 septembre, en espérant que le soleil sera au rendez-vous !



US Pétanque Aumetz

L'AG normale de janvier a été suivie d'une extraordinaire en mai afin de renouveler les $\frac{3}{4}$ du comité et de définir un règlement intérieur plus strict ainsi que les critères pour prétendre à une licence, les tâches réparties et diversifiées. Les candidats ont été élus à l'unanimité des 30 membres présents, dans l'ordre alphabétique : Caschera Sante ; Classe Pascal ; Gomri Aïcha ; Petruzzi Jean-Claude ; Thies Claude ; Weiler Christophe ; Wozniczko Jean-Luc ; assesseur Tarter Francis.

Le club se porte bien, les nouveaux licenciés ont un bon potentiel et assureront la pérennité du club, ils rajeunissent un peu la moyenne d'âge qui frisait la correctionnelle. Nous engagerons donc 1 deuxième équipe l'an prochain en championnat, elle commencera au bas de l'échelle en G4.

L'équipe actuelle est 1^{ère} de son groupe, mais il reste 8 matchs à jouer, sauf incident elle devrait finir parmi les 2 premières. Le club a été présent aux championnats de Moselle triplette vétérans et doublette aînés (+ de 55ans) à chaque fois éliminée en 16^e de finale (+ de 150 équipes)

Sur le plan pratique, nous allons isoler le hall entre la scène et les 2 pistes de jeu, il est quasi impossible de chauffer et l'hiver est long. Sur le terrain rouge central toujours ce problème canin surtout du côté du baptistère devant et derrière, un petit effort, merci.

La FFPJP fédération française voudrait participer aux J.O. pour ce faire elle devient stricte sur les tenues et comportements, nous avons donc dû financer de nouveaux équipements.

Excursion d'août : le club offre à ses licenciés : Aumetz-Trêves en bus ; Trêves Remich sur le Marie-Astrid, déjeuner à bord, visite des caves St Martin et ses dégustations puis retour Aumetz.

Le 19 août le club d'Aumetz rencontrera celui d'Hussigny en mémoire de notre ami Jean-Philippe MULLER décédé il y a peu. Ce gentil et très bon joueur a commencé à Aumetz où il a été champion de Lorraine puis depuis 2012 jouait à Hussigny.

Le samedi 8 septembre aura lieu une journée "porte ouverte" le local sera ouvert à tous, un concours entre non-licenciés organisé donc ouvert à toutes et tous, jeunes et moins jeunes, hommes et femmes, il serait bien que chaque association envoie des participants. Les licenciés surveilleront et chapeauteront le concours qui sera gratuit et les gagnants récompensés. Le panneau lumineux de la place rappellera l'évènement.

Le 29 septembre championnat de Moselle sur la place *rouge* 6 villes en compétition, Aumetz exempt, car organisateur.

Cet hiver 6 équipes ont représenté Aumetz à Hautout St Charles avec de bons résultats.



US Pétanque Aumetz

Quelques photos du 1^{er} semestre



Le local est ouvert de **14 à 18 h** (18h30 en été) du lundi au samedi, réservé aux licenciés étant considéré comme Club Privé au niveau buvette.

Pour demande de licence :

N° du local : **03 82 91 04 53**

Le président : **06 85 88 96 49**

Mail : claude.thies@orange.fr



Après l'effort...



AG Extraordinaire



Twirling Bâton

28 janvier 2018 championnat inter régional et promotion à Ecouves

- Emma 1ère en benjamine promotion
- Lisa 2ème en benjamine promotion
- Laurena 5ème en minime honneur
- Nell 2ème en junior honneur
- Laurena 1ère en junior promotion
- Carmela 4ème en Junior 2 excellence
- Amandine 1ère en sénior promotion

18 février régional à Hundling

- Emma 7ème en benjamine promotion et qualifiée pour la coupe nationale
- Lisa 4ème en benjamine promotion et qualifiée pour la coupe nationale
- Laurena 7ème en minime honneur et qualifiée pour le championnat National
- Nell 3ème en junior honneur et qualifiée pour le championnat National
- Carmela 9ème en junior 2 excellence
- Amandine 4ème en sénior promotion

Coupe nationale à Saint Herblain

Lisa 25ème sur 60

- Emma 19ème sur 60

National à Mézériat

- Laurena 12ème sur 125

Compétition avenir du 10 juin

- Shaïna 1ère en mini poussine
- Chloé 1ère en mini poussine
- Emy 4ème en benjamine avenir
- Callista 1ère en benjamine avenir
- Hailey 2ème en minime avenir

Les compétitions furent nombreuses et les titres tout autant !

Nous avons porté haut et fort le nom de notre commune au plus haut des podiums.

Nous clôturons l'année avec notre gala du 7 juillet 2018 au gymnase, en espérant vous voir nombreux.

Pour finir, merci à la municipalité, à nos nombreux partenaires et aux différents sponsors pour nous avoir épaulés tout au long de l'année. Merci aux différents clubs et délégations pour l'organisation des différentes coupes.

Merci aux familles de nos twirleurs et nos coachs qui ne démeritent pas leur investissement. Et un énorme merci pour toutes nos filles qui ont su donner de leur temps, du travail et du cœur... la preuve en est leur résultat.

À l'année prochaine en espérant grossir les rangs de notre association.

Le twirling d'Aumetz



Mines en Choeurs



6ème festival

Cette année nous avons accueillis 130 choristes venus de :

- Belgique Malmédie
 - Italie Padoue
 - Croatie Pula
 - Metz
 - Bouzonville
 - Aumetz
- En l'église de Thil
 - Au château de Sierck
 - En l'église d'Aumetz
 - À la chapelle de l'Ossuaire de Douaumont
 - En l'église de Piennes



L'ensemble des Choeurs



Programme des Voix de l'Est

Le mois de juin le chœur a été invité aux 40 ans de Mélodia chœur d'Homécourt, énorme succès.

Du 12 au 15 octobre : Les Voix de l'Est vont en tournée à Pula en Croatie

Le 27 Octobre : Mines en Choeurs organise un concert à la salle des spectacles avec :

Les Voix de l'Est

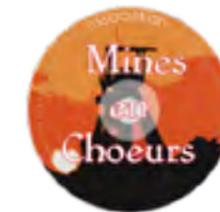
Barytenbas un chœur d'hommes de Bouzonville

Le chœur Mixte de Walvisse

Novembre, décembre : marché de Noël à Luxembourg Ville

Novembre, décembre : marché de Noël à Esch Sur Alzette

Du 30 novembre au 3 décembre : festival en Irlande



Recrutement

Afin d'assurer sa pérennité, le Chœur d'Hommes « Les Voix de l'Est » recrute pour les 4 pupitres : ténor 1, ténor 2, baryton et basse.

Si vous aimez chanter, si vous avez envie de chanter avec d'autres personnes passionnées du chant choral, si vous avez envie de voyager et faire des concerts à l'étranger, si vous avez envie de faire partie d'un groupe dynamique, alors venez le jeudi soir à 20h à la Maison des Associations, rue Paul Verlaine à Aumetz.

Contacts Mines en chœurs

Mimi LEBRUN
20 rues des prés
06 42 89 31 64
57710 AUMETZ

Claude MAILLARD
info@minesenchoeurs.fr
07 86 98 61 09
minesenchoeurs.fr
> le chœur
> formulaire de contact



Ligue de Protection des Oiseaux (LPO - www.lpo.fr)

Bien qu'il n'y ait pas d'association officielle à Aumetz, quelques défenseurs de la nature essaient en liaison avec la LPO de sauver ce qui peut l'être encore. 30 % des oiseaux ont disparu, 80 % des insectes volant également, nourriture principale des hirondelles et martinets.

Tout d'abord, saviez-vous qu'il existait plusieurs espèces d'hirondelles dont deux se retrouvent à nicher près de nos habitations ? Vous avez sûrement déjà croisé dans votre vie l'hirondelle rustique (au milieu) à la gorge rousse, et l'hirondelle de fenêtre, au croupion blanc celle qui niche sous nos avant-toits. À droite 1 martinet, celui qui vole haut et ne se pose jamais, il niche dans de vieux nids ou dans les anfractuosités des murs, les maisons actuelles et rénovées le condamnent à une disparition certaine. Pensez à lui lors des rénovations, il ne lui faut que peu de place .

Lorsqu'elles reviennent chez nous au printemps, les hirondelles retournent au nid qu'elles ont occupé l'année précédente, ou bien dans celui qu'elles ont prospecté à l'automne précédent. L'hirondelle recycle donc son nid chaque année, ce qui lui évite un gaspillage d'énergie !

Pourtant, il arrive que le nid soit vide alors que la période est propice. Plusieurs causes expliquent la diminution importante des hirondelles : mort lors de la migration, mort naturelle, mort par prédation (chat, chien, faucon), mort par collision (avec un véhicule ou autre), difficulté à se nourrir (manque d'insectes), et destruction de nids.

Les nids sont détruits dans la plupart des cas pour les raisons suivantes : problème d'accumulation de crottes, question d'esthétique, méconnaissance.

La destruction de nids d'hirondelles constitue un délit. Il faut le rappeler périodiquement. La destruction intentionnelle de nids d'espèces protégées est un délit réprimé par l'article L 415-3 du code de l'environnement et punissable d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

Nous avons dans notre village encore une soixantaine de nids occupés (2018) dont la moitié sur le bâtiment de la Grande Caserne où elles reviennent depuis des dizaines d'années, c'est assez exceptionnel, remercions les habitants de préserver ce bien commun.

Plus généralement chacun peut agir pour aider les hirondelles en favorisant les insectes dans son jardin, créant des points d'eau et de boue (mare-couvercle retournée), en parler autour de vous en expliquant que les salissures se résolvent facilement, aider à l'implantation de nids supplémentaires à côté de nids occupés où semi-détruits

Si vous trouvez des petits il est possible de les nourrir (avec de la patience) couper des teignes et ver de farine en petits morceaux, 1 personne ouvre le bec avec l'ongle délicatement, prendre 1 morceau avec 1 pince à épiler et poser SUR la langue jamais dessous, renouveler souvent. Mettre l'oiseau dans 1 carton assez grand.

Il existe à DUDELANGE (LUX) 1 centre de soins faune sauvage-- 47 rue de la Forêt L3471

Membre LPO - Claude THIES



« Éveil et Sens » est une nouvelle association aumetzoise. Elle a été créée le 14 janvier de cette année. C'est un espace de ressourcement animé par des professionnels œuvrant dans le domaine du bien-être. L'association est née d'un désir de faire découvrir des outils de cheminement et de développement personnel à destination de tous et de pouvoir s'enrichir au contact

des autres à travers des ateliers thématiques, des pratiques de soins énergétiques, des stages et différentes activités diversifiées qui vous permettent d'entrer dans un mieux-être. L'association compte actuellement 11 membres et poursuit un but non lucratif.

Nos activités récurrentes :

LES CAUSERIES DU VENDREDI : une fois par mois, un thème, des gourmandises et pour finir une méditation guidée.

HYPNO-RELAXATION : une à deux fois par mois, Séance de relaxation profonde en groupe animé par Fabrice VESSE, hypnothérapeute.

AMMA ASSIS : un mardi sur deux, Massage de bien-être non thérapeutique, par Valérie GAVOILLE, praticienne en amma assis.

Les autres activités :

Réflexologie, relaxologie, reiki, sophrologie, cercle de femmes, E.F.T et bien d'autres...



Les membres du bureau se composent ainsi :

La Présidente : Hélène MAURER-BRISTOT

Le Vice-Président : Michaël BRISTOT

La Trésorière : Caroline THIRION

La secrétaire : Angélique CUGLIETTA

Stage Chamanique

à l'association « Eveil et Sens » à Aumetz
(proche Thionville - Moselle 57)

Samedi 22 et Dimanche 23 Septembre 2018

Stage de 2 jours - de 9h à 17h30

« Découverte des Minéraux et de la Lithothérapie »

Choix, purification, nettoyage, utilisation des pierres au quotidien...
Minéraux et chakras (propriétés de 2 à 3 pierres par chakra)
Méditations, Mandala de pierres, Rituels, Lithomancie...

Initié par Grand Cerf, gérant de la Boutique Min'EROS.

Inscriptions: Hélène au 07 68 60 32 20

Plus d'informations: <http://mineros.cristal.free.fr>

Lundi 24 Septembre 2018 : Consultations individuelles

Durée: 1h/1h30 - Tarif: 50€ - sur RDV uniquement



Ainsi que des stages/initiations :

A la découverte des minéraux : Vous êtes passionnés par les minéraux ? Vous aimeriez les découvrir davantage ? Un stage très enrichissant ! A vos inscriptions !

Nous contacter :

Par téléphone : 07 68 60 32 20

Par mail : eveil.et.sens57@gmail.com

Siège : 10 rue Paul Verlaine 57710 AUMETZ

Facebook : EVEIL ET SENS

Sur internet : www.eveil-et-sens.e-monsite.com

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Au plaisir de vous accueillir dans un lieu où règne la douceur et la quiétude !

La présidente,

Hélène MAURER-BRISTOT

Une Rose un Espoir

**Le Moto-club 1M2J3MOTOS d'Ottange et
UNE ROSE UN ESPOIR SECTEUR OTTANGE**

Remercie les mairies, les commerçants et les habitants de toutes les communes qui ont participé directement ou indirectement au bon déroulement de l'opération Une Rose Un Espoir. Cet élan de générosité de tous nous a permis de verser à la Ligue contre le Cancer de Moselle, la somme de **37 996,90 €**

Au nom des membres, je tiens à remercier la population de toutes les communes traversées pour l'accueil chaleureux qui a été réservé aux motards du cœur et compte déjà sur votre présence l'année prochaine...

Merci à tous et à toutes

Au nom de tous les motards présents les 28 et 29 avril 2018

Musée des Mines

Ouverture
Du 30 avril au 30 septembre
Jours d'ouverture : mardi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche
de 14h à 18h
Jours de fermeture : lundi et vendredi

Tarifs
Adultes: 8 €
Enfants (+ de 6 ans) et étudiants: 4 €
Groupes scolaires: 3 €
Groupes adultes: 7 €

Contact
Tél : 03 82 85 76 55
Fax 03 82 84 45 10
musee.des.mines@wanadoo.fr

Accès
25 rue St Léger de Montbrillais 57710 Aumetz
Autoroute A30 Metz / Longwy sortie Aumetz

U.S. FOOTBALL AUMETZ FIN DE LA SAISON



Les seniors ont gagné le match sur le score de 6 buts à 3. C'était le dernier match de championnat de D3 contre Angevillers, classé 5ème. Nous terminons à la 6ème place. Nous avons lutté pour ne pas descendre et nous sommes finalement maintenu en D3.

Le 1er tour de la Coupe de France se déroulera le dimanche 10 juin à Aumetz à 15h, contre Rosselange Vitry 2013 (équipe de D1). C'est une belle affiche.

À cette occasion sera présenté le nouvel entraîneur pour la saison 2018/2019.

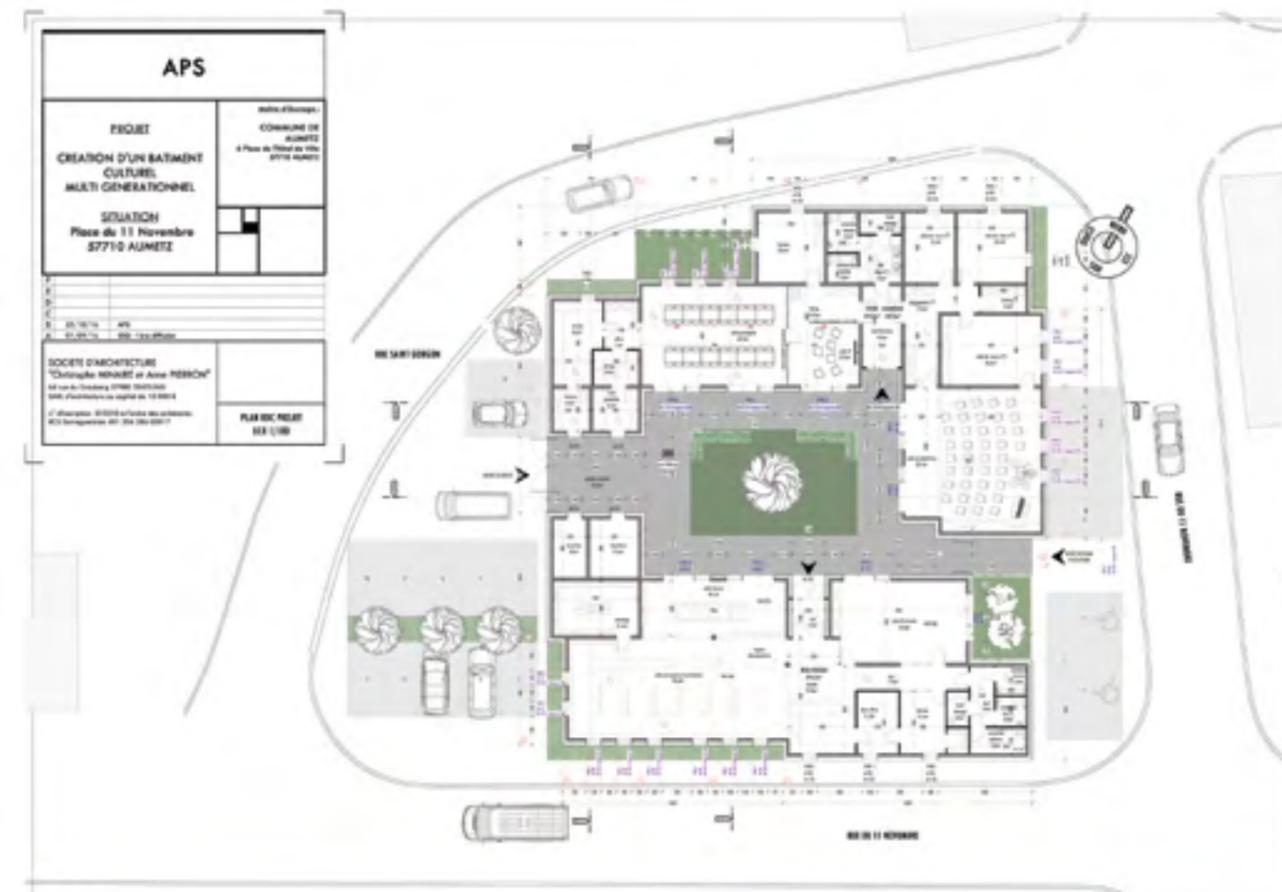


Les travaux du nouveau centre Multi-générationnel ont commencé

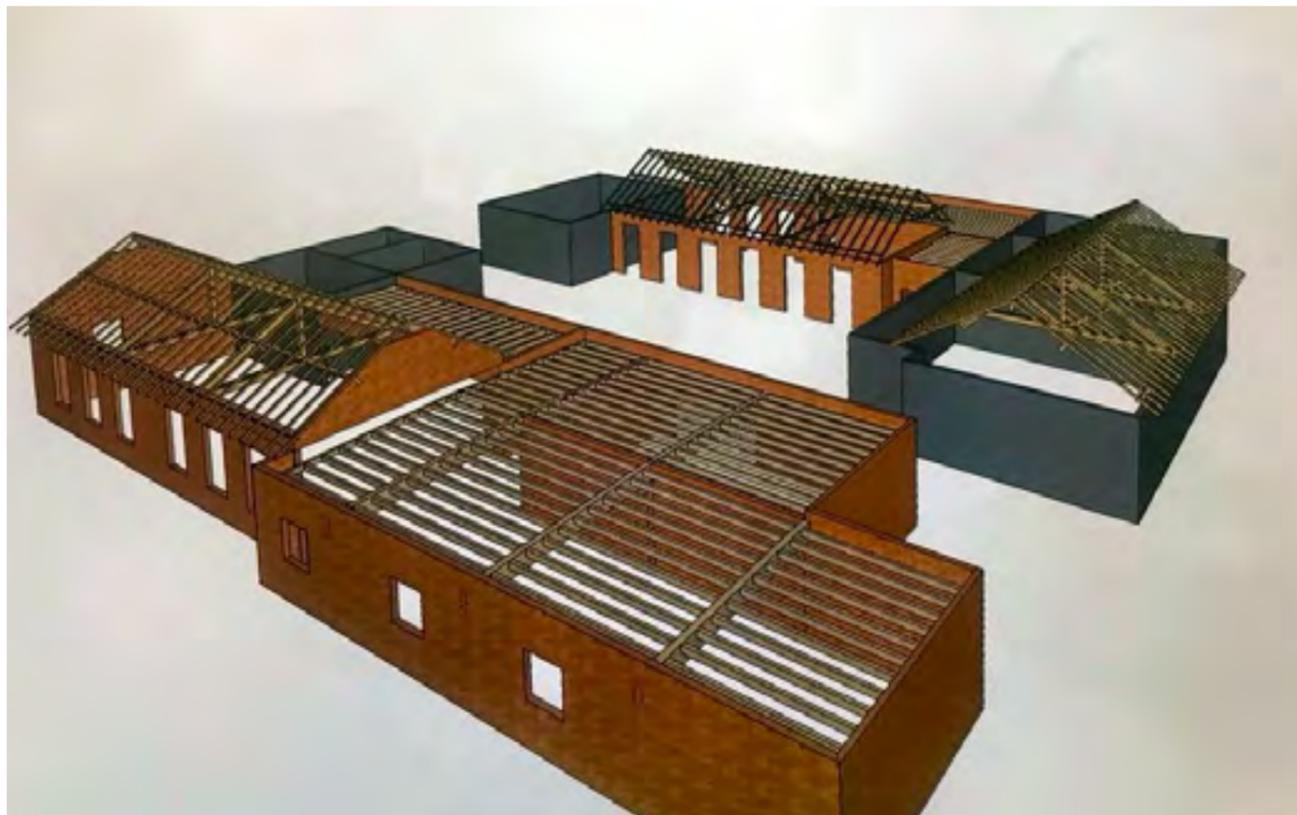
Jugé obsolète, le centre culturel Tulio-Carraro construit il y a trente-cinq ans présente plusieurs problèmes en matière d'accessibilité, d'espace et de consommation d'énergie. Il va être remplacé par un complexe flambant neuf de 750 m². Il sera construit place de Bournand et accueillera l'harmonie, la bibliothèque et le foyer des anciens. Ce nouveau bâtiment de plain-pied, plus grand que les locaux actuels, permettra plus d'accueil et de confort d'utilisation. Le centre Multi-générationnel sera disposé en trois parties entourant un patio. Ces unités seront indépendantes, à part la mise en commun des sanitaires pour une question de coût. Elles auront toutes accès au patio qui pourra devenir un lieu de rencontres inter-générationnelles. Ce bâtiment s'inscrira dans

une démarche écologique, avec des toits végétalisés, panneaux solaires, structure en bois pour une partie des locaux sauf pour la salle de musique qui sera en béton pour limiter les nuisances sonores. La municipalité compte redynamiser un deuxième cœur de ville, comme cela avait été fait lors de la réhabilitation de la place de l'Hôtel de Ville.

Des questions ont été posées, notamment concernant les places de stationnement, une vingtaine, soit plus que celles actuellement disponibles. Le coût du projet quant à lui a été soigneusement étudié afin d'avoir le meilleur rapport qualité-prix. Sachant que l'obligation de remise aux normes des locaux actuels aurait eu un coût non négligeable.



RÉUNION DE CHANTIER AVEC LES ENTREPRISES



Démarrage des sondages du sol pour les fondations le 23 mai 2018

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE ET MISSION

Les sondages et essais de sol auront pour but :

- de reconnaître les sols de fondations au droit du projet,
- de faire une proposition sur les types et caractéristiques des fondations à envisager,
- d'étudier les possibilités et les modalités de réalisation des dallages de fond sur terre-plein,
- d'assister techniquement les Maîtres d'Ouvrage et d'Œuvre dans notre spécialité dans le cadre de notre mission, après remise du rapport d'étude, notamment au moment des terrassements des fouilles des fondations.

La présente étude correspondra à une mission du type G2 AVP en complément de notre mission G1 M16-235, de la norme NF P 94-500 de décembre 2013.



Début du terrassement



L'entretien des espaces verts



Suite à des conduites bouchées
des travaux de rénovation ont été entrepris à côté
du restaurant le Toqué
(Ancienne route de Beuvillers)



INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE DERRIÈRE LA MAIRIE

Merci à la Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette qui est à l'origine de la démarche, nous accompagne largement pour le financement et nous apporte sa contribution en ingénierie



Réparation du parquet de la salle des spectacles Février 2018



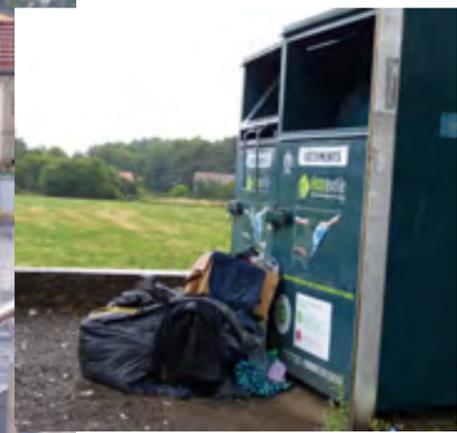
Au city stade, filets de but incendiés, graffitis, déchets de toutes sortes, quel plaisir avez-vous à détruire ce qui est fait pour vous ?



Même signature à la salle des spectacles



Peinture endommagée au kiosque sur la place de l'Hôtel de Ville à cause des ballons



Ouverture des containers trop haute peut-être ?

Benne à déchets verts

Une benne à déchets verts est mise à disposition des habitants. Cette benne installée sur le site du service technique est accessible du LUNDI au JEUDI de 8h00 à 16h00 et le VENDREDI de 8h00 à 15h00.

Les règles sont affichées sur le panneau d'explication



Cette benne est en contrat de location par l'intermédiaire de la CCPHVA, elle ne doit comporter que les déchets autorisés.

Si un tri supplémentaire est nécessaire, il sera facturé directement à la municipalité.

Les entreprises ne sont pas autorisées à déverser leurs déchets. La déchetterie est à leur disposition.

Un bac spécifique aux sacs plastiques est installé à proximité de la benne.

Nous comptons sur la civilité de tous afin que ce service se pérennise.

PRESCRIPTIONS RELATIVES

A L'ENTRETIEN

DES TROTTOIRS ET DES CANNIVEAUX

La commune d'Aumetz assure le nettoyage du domaine public routier communal.

Toutefois les riverains (propriétaires ou locataires) de la voie publique sont tenus d'assurer le nettoyage, en permanence, des trottoirs, des accotements et caniveaux, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Les déchets résultant de cet entretien doivent en aucun cas être jetés sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales.

En cas d'accident, le non-respect de ces obligations pourrait engager la responsabilité du riverain.



Les époux LAGHOUATI ont fêté leurs Noces de Platine

À AUMETZ, qui ne connaît pas Monsieur et Madame Laghouati, affables, souriants et toujours très courtois, ce couple a rassemblé toute la famille pour célébrer 70 ans de vie commune.

Les 10 enfants, petits-enfants, arrière petits-enfants et amis, ont tous répondu présents pour cet événement marquant dans la vie d'un couple.

Le Platine étant un métal très précieux, nous souhaitons donc à M et Mme LAGHOUATI Aïssa et Kheira de pouvoir profiter encore très longtemps de cette belle famille.

Félicitations et tous nos vœux de santé.

La Municipalité et le CCAS de la Mairie d'Aumetz



État Civil



Linda TIBERI et Patrick SOLER le 10 février
Célia TOPPETA et Marc ALATI le 02 juin



Klara BIATEK le 11 février à THIONVILLE
Jade HANQUEZ le 27 février à THIONVILLE
Gaspard COLLIGNON le 25 mars à LUXEMBOURG
Yann BERNARDO le 28 mars à VAL-DE-BRIEY
Liam BROCHARD le 22 avril à THIONVILLE
Célian POSTAL le 22 avril à LUXEMBOURG
Julia SANDT le 26 avril à THIONVILLE
Néïs MEGROUS le 09 mai à ESCH-SUR-ALZETTE
Jelena REBINDAINE le 1er juin à VAL-DE-BRIEY



Mégan SAINT-DIZIER et Nicolas STEINLÉ le 16 mars
Emilie LOUIS et Emeric MARIANI le 16 avril
Elodie TOMCZYK et Christophe BLANCHARD le 09 juin
Julie IRTTHUM et Abdelhadî KAIS le 26 juin

État Civil



Idryss GOMRI le 12 mai



Mme Andrée DIEUDONNE veuve ROBERT le 19 janvier à l'âge de 90 ans
Mme Irène FIKSA veuve POPADJAK le 27 janvier à l'âge de 82 ans
Mme Colette FINK veuve BRANCHI le 28 janvier à l'âge de 84 ans
Mr Jean REDOLFI DE ZAN le 09 février à l'âge de 92 ans
Mme Thérèse SIMON veuve WEBER le 13 février à l'âge de 83 ans
Mr Rémy WEBER le 16 février à l'âge de 65 ans
Mr Adam CONTARELLI le 22 février à l'âge de 93 ans
Mme Murielle METTEN épouse CHOTIN le 06 mars à l'âge de 54 ans
Mme Marie-Thérèse CHAUDEUR épouse JELONEK le 11 mars à l'âge de 90 ans
Mr Jean RIEDEL le 17 mars à l'âge de 96 ans
Mme Marie WOZNIAC veuve CECCHET le 19 mars à l'âge de 82 ans
Mme Thérèse ROSSIGNOL épouse KIEFFER le 25 mars à l'âge de 88 ans
Mme Christiane THIES épouse MARIANI le 26 mars à l'âge de 76 ans
Mme Elise MAURER veuve BRACH le 11 avril à l'âge de 85 ans
Mr Jean-Philippe MULLER le 12 avril à l'âge de 47 ans
Mr Antonio DOS REIS MENDES le 13 avril à l'âge de 50 ans
Mr Jean Marie DALFOVO le 27 mai à l'âge de 82 ans
Mme Yvette BELFORT veuve BOURCIER le 11 juin à l'âge de 95 ans

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

APPEL URGENCE : 112

GENDARMERIE AUMETZ : 03 82 59 61 50

GENDARMERIE AUDUN LE TICHE : 03 82 59 48 30

GENDARMERIE FONTOY : 03 82 84 84 84

GENDARMERIE OTTANGE : 03 82 50 53 67

HEBERGEMENT D'URGENCE : 115

DROGUES INFO SERVICE : 08 00 23 13 13

SOS DROGUES : 113

ECOUTE ALCOOL : 08 11 91 30 30

DISCRIMINATION RACIALE : 114

SOS FEMMES BATTUES : 3919

ENFANCE MALTRAITÉE : 119

CANCER INFO SERVICE : 0 810 810 821

SIDA INFO-SERVICE : 08 00 84 08 00

CENTRE ANTI-POISON : 03 83 32 36 36

ACCÈS AUX SOINS : 08 00 23 26 00

CENTRE DES IMPOTS HAYANGE : 03 82 86 80 72

PERCEPTION FONTOY : 03 82 84 82 82

PREFECTURE DE LA MOSELLE : 03 87 34 87 34

SOUS-PREFECTURE DE THIONVILLE : 03 82 59 19 20

SYNDICAT DES EAUX : 03 82 59 10 10

FOURRIERE MOINEVILLE: 03 82 22 11 47

SERVICE A LA PERSONNE

Personne de plus de 65 ans, handicapées et isolées, vulnérables.

Numéro vert : 08 00 22 33 01 (Gratuit)

Médecins :

Docteurs GODFRIN, GROSS et JACQUES, 27 rue FOCH 03 82 88 21 88

Médecin de garde régime minier 03 82 85 32 00

Aide médical - médigarde : 0 820 33 20 20

Dentistes :

RIZZOLO Lionel, 1 rue de Gare 03 82 91 90 27

BERSUDER Sophie, 1 rue de l'Ancienne Scierie 03 82 91 81 33

Kinésithérapeutes :

JOURNES Jacques, 14 bis rue FOCH 03 82 91 90 20

JOURNES Julie, 14 bis rue FOCH 03 82 91 90 20

DANZI Philippe, rue St Martin 06 77 11 67 40

Infirmières :

FADEL Aïcha, 10 rue St Gorgon 06 35 28 28 28

STRUBEL Stéphanie, 10 rue St Gorgon 06 35 28 28 28

Pharmacie :

GOGNIAUX-ROSSI, 2 bis rue de l'Ancienne Mairie 03 82 91 07 00

Pharmacie de garde 3237

Ambulances :

COLAS Jackie, 6 bis rue d'Ottange 03 82 91 80 07



COPROPRIÉTÉS - COPROPRIETAIRES

Au 31/12/2018 : Toutes les copropriétés d'habitation doivent être immatriculées par le syndic (bénévole ou professionnel) sur le registre national.

- > En savoir plus www.registre-coproprietes.gouv.fr
- > Un conseil personnalisé sur l'immatriculation de votre copropriété www.adil57.fr ou 03 87 50 02 60

adil 57



APPROVISIONNEMENT GROUPE DE FUEL DOMESTIQUE

Renouvellement de l'approvisionnement groupé pour la fourniture de fuel domestique pour l'ensemble de la localité. Dans ce cadre, les personnes désirant s'approvisionner en fuel sont priées de s'inscrire en Mairie pour bénéficier d'un tarif avantageux en fonction de la demande. Il serait souhaitable de commander un minimum de 20 000 litres.

Il est évident que le coût est en fonction du prix du marché à la date de la négociation avec le prestataire.

Les règlements par carte bancaire, espèces ou chèques sont acceptés (possibilité d'effectuer 2 chèques).

Toutes les personnes intéressées sont priées de se présenter en Mairie afin de s'inscrire.

Aucune demande ne sera prise par téléphone.

Date de limite d'inscription : Vendredi 26 octobre 2018.

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telle que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scies

électriques ne peuvent être effectués que:

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Feux interdits

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- L'herbe issue de la tonte de pelouse
- Les feuilles mortes

- Les résidus d'élagage
- Les résidus de taille de haies et arbustes
- Les résidus de débroussaillage
- Les épiluchures

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune.

Vous pouvez également en faire un compost individuel.